

ESTIMER MON BIEN IMMOBILIER



Pourquoi estimer son bien immobilier ?

L'estimation d'un bien immobilier est une étape essentielle pour vendre, acheter ou refinancer un logement. Une bonne estimation permet de fixer un prix juste et attractif, en fonction du marché actuel.

Les avantages d'une estimation précise

Vendre rapidement : Un prix ajusté à la réalité du marché attire plus d'acheteurs potentiels.

Maximiser la valeur : Une estimation professionnelle évite une sous-évaluation ou une surestimation du bien.

Obtenir un financement : Les banques demandent souvent une estimation fiable avant d'octroyer un prêt immobilier.

Faciliter les négociations : Un prix bien défini limite les marges de discussion et sécurise la transaction.

Les critères d'estimation d'un bien immobilier

L'estimation repose sur plusieurs éléments essentiels :

La localisation

- Quartier, proximité des transports, commerces, écoles.
- Dynamisme du marché immobilier local.

Les caractéristiques du bien

- Superficie, nombre de pièces, étage, exposition.
- Présence d'un jardin, balcon, terrasse ou parking.

L'état général

- Année de construction, rénovations récentes.
- Performance énergétique, état des équipements et matériaux.

L'offre et la demande

- Comparaison avec des biens similaires vendus récemment.
- Tendance actuelle du marché immobilier (hausse, stabilité ou baisse).

Comment estimer son bien immobilier ?

Utiliser des outils en ligne

- Des simulateurs d'estimation offrent une première fourchette de prix.

Faire appel à un professionnel

- Un agent immobilier ou un expert peut réaliser une estimation précise et justifiée.

Comparer les annonces locales

- Examiner les prix de biens similaires dans votre secteur.

Consulter un notaire

- Un notaire peut fournir une estimation officielle, notamment pour des successions ou divorces.

Pourquoi passer par ActenMain pour estimer votre bien ?

Chez **ActenMain**, nous vous accompagnons dans l'estimation de votre bien en vous proposant :

- **Une analyse personnalisée** de votre logement.
- **Une expertise basée sur les tendances du marché immobilier local.**
- **Un accompagnement complet** jusqu'à la mise en vente de votre bien.
- **Une estimation gratuite et sans engagement.**



Informations

Le courtier n'est payé que quand vous validez une offre

Pour plus d'information, veuillez nous contacter :

02 47 48 20 26

contact@actenmain.fr